Les étapes marquantes pour les futurs raccordés

Travaux

Début des travaux

Phase travaux

Fin des travaux

Riverains

Réception d'un courrier d'information de début des travaux

Sollicitation du riverain afin de placer sa boite de branchement d'eaux usées en limite de sa propriété privée

Réception d'un courrier d'information de la fin des travaux et de la mise en service du réseau d'eaux usées

Ce courrier résume les montants relatifs à la mise en place de l'assainissement collectif. Il est adressé aux riverains raccordables

Vous avez un délai de 2 ans pour raccorder vos eaux usées sur le réseau public.